

Excellent résultat annuel pour la caisse de pension Schindler

Mesdames, Messieurs,

1. Performance, contexte et placement de la fortune en 2019

Contexte de placement

Après avoir été fortement chahutés durant le dernier trimestre 2018, les marchés mondiaux d'actions n'ont cessé de progresser en 2019. Hormis quelques petits revers, ils ont volé de record en record. Des intérêts toujours orientés à la baisse, la perspective d'un éventuel accord commercial entre les États-Unis et la Chine ainsi que le report du Brexit à 2020 sont autant de facteurs qui ont donné des ailes aux actions: le MSCI Monde a augmenté de 25% et l'indice suisse SPI, de 30%.

Contrairement à l'opinion qui prévalait sur le marché début 2019, il n'y a pas eu de hausse des taux d'intérêt à l'échelle internationale. Nul ne s'attendait en particulier aux trois baisses de taux de la Réserve fédérale américaine au début de l'année. Le niveau général des intérêts a aussi continué de diminuer en Suisse: mi-2019, les rendements des obligations de la Confédération à 10 ans ont atteint leur niveau le plus haut à -1,1%. Depuis, les intérêts ont quelque peu augmenté, mais sont toujours nettement négatifs.

Par rapport au franc suisse, le dollar US a évolué dans une fourchette étroite entre 0.97 et 1.02. Au final, il s'est déprécié de quelque 1,5% en comparaison annuelle. Au printemps 2019, l'euro s'échangeait quant à lui à 1.14 franc suisse, son plus haut niveau de l'année, avant de céder continuellement du terrain et de perdre 3,6% face à la devise helvétique.

Performance

Avec une performance de 9,8%, la caisse de pension Schindler (CP) a réalisé un excellent résultat en 2019, qui se situe légèrement en deçà de celui de l'indice de comparaison des caisses de pension d'UBS (11,07%). Cela dit, nous avons déjà constaté par le passé que notre performance était inférieure à celle du benchmark dans un contexte favorable, et généralement supérieure lors de périodes difficiles. Nous avons donc de quoi être fiers de notre surperformance à long terme.

Précisions relatives au résultat des placements

Toutes les catégories de placement ont affiché des résultats positifs, à l'exception des insurance linked securities (-5,4%), où l'un des trois fonds a clos l'année sur une performance très décevante à la suite de nombreux ouragans, typhons et feux de brousse. La CP a décidé de vendre la position en question. Avec une performance de respectivement 29,1% et 21,0%, ce sont les actions suisses et les actions étrangères qui ont enregistré les meilleurs résultats en 2019. Également réjouissante, la performance des immeubles suisses, principale catégorie de placement avec une part de quelque 32%, qui s'est inscrite à 7,5%.

2. Projets immobiliers

Projet de construction Moosaic, à Emmen / www.moosaic-emmen.ch

En septembre 2019, les 33 appartements de la Mooshüslistrasse 6, à Emmen, ont été mis en location. Fin 2019, 31 avaient trouvé preneur. La construction de l'immeuble de 42 appartements au 14 de la Mooshüslistrasse s'achèvera en février 2020. Dans ce bâtiment, 50% des appartements sont actuellement déjà loués ou réservés. Nous avons aussi le plaisir d'annoncer qu'une très grande partie de la surface commerciale a été louée pour dix ans par la Ligue contre le cancer de Suisse centrale.

Projet de construction Schlieren

Avec l'approbation, en novembre 2019, du plan d'aménagement privé «Schindler-Areal» par le parlement de la ville de Schlieren, la CP a franchi une étape majeure dans ce projet de construction le plus important qu'elle ait jamais mené. Il manque encore le feu vert du canton de Zurich pour que ce plan, qui permettra une densification urbaine et une réévaluation du terrain en question, soit formellement validé. Au lieu des 50 appartements prévus initialement, il sera désormais possible d'en construire 145 environ. Dans une prochaine étape, il s'agira d'établir le projet de construction détaillé et de déposer la demande de permis de construire. L'autorisation est attendue au cours du 2^e semestre 2021 au plus tôt. Étant donné l'ampleur du projet, le conseil de fondation examine actuellement diverses formes de financement et de collaboration avec des partenaires.

Achat de l'immeuble «Libelle» à Lucerne / www.maihof61.ch

En décembre 2019, la CP a pu acquérir l'immeuble entièrement loué de la Maihofstrasse 61/ Libellenstrasse 69, à Lucerne. Assaini de fond en comble en 2009 sous la direction du bureau d'architectes GKS Architekten Generalplaner AG, cet ensemble résidentiel de 22 appartements comprenant également le restaurant de quartier Libelle situé au rez-de-chaussée est désormais classé monument historique.

3. Taux d'intérêt technique et taux de conversion

Compte tenu de la situation qui continue de se durcir sur le front des intérêts, le conseil de fondation a décidé d'abaisser le taux technique de 2,5% à 1,5%. Parallèlement, il a constitué une provision destinée à compenser une nouvelle diminution de ce taux à 1%. Le règlement relatif à la constitution de provisions a été adapté en conséquence. Pour l'heure, le conseil de fondation n'a pas l'intention de réduire davantage les taux de conversion. Il prévient toutefois que, si les taux d'intérêt ne se normalisent pas au moins un peu, une discussion approfondie sur la question devra être engagée ces prochaines années.

4. Degré de couverture

En l'espace d'une année, le degré de couverture est passé de 111,56% à 116% environ. Cette valeur tient déjà compte de l'impact de la baisse du taux d'intérêt technique, des provisions supplémentaires ainsi que de la rémunération surobligatoire des avoirs de vieillesse (voir point 6a). La marge inférieure de la réserve de fluctuation de valeur est ainsi à nouveau atteinte, mais nous sommes encore assez loin du montant nécessaire pour dégager des fonds libres (124%).

5. Stratégie de placement

En 2019, le conseil de fondation a fait examiner la stratégie de placement par un prestataire externe et décidé de la maintenir inchangée. Avec une part d'actions et d'immeubles de respectivement 29% et 32%, la CP est positionnée de manière plutôt défensive. À moyen terme, elle escompte réaliser avec cette stratégie de placement une performance annuelle de quelque 2,4%.

en pour-cent	Etat 31.12.2019	Stratégie 2020	Marge de fluctuation
Liquidités	1.6	1.0	0 - 15%
Obligations en CHF	16.7	16.5	+/-10%
Obligations en monn. étr. (hedged)	4.0	4.0	+/-3.0%
Obligations en monn. étrangères	0.8	0.0	0 - 5%
Actions suisses	11.4	10.0	+/-3.0%
Actions étrangères	17.4	16.5	+/-3.0%
Immeubles en Suisse	31.7	33.0	+/-5.0%
Immeubles alternatifs à l'étranger	1.6	2.0	+/-2.0%
Private equity	4.9	6.0	+/-2.0%
Hedge funds	1.6	2.0	+/-2.0%
Insurance linked securities	3.0	4.0	+/-1.0%
Obligations alternatives	2.5	2.0	+/-2.0%
Matières premières	0.0	0.0	0 - 2%
Infrastructures	2.8	3.0	+/-2.0%
	100.0	100.0	

La répartition sur les quatre secteurs de base selon la stratégie de placement est la suivante:

Valeurs nominales/obligations	23.1	21.5
Actions	28.8	26.5
Immeubles en Suisse	31.7	33.0
Placements alternatifs	16.4	19.0
	100.0	100.0

6. Diverses informations actuarielles

a) Rémunération des avoirs de vieillesse en 2019

Compte tenu de la bonne performance, le conseil de fondation a fixé la rémunération des avoirs de vieillesse en 2019 à 2,5%.

b) Rémunération des avoirs de vieillesse pour les sorties jusqu'au 30 novembre 2020

En 2020, les avoirs de vieillesse seront **rémunérés au taux d'intérêt LPP minimal de 1,0%** pour les sorties et les cas de prévoyance jusqu'au 30 novembre 2020.

c) Paiement des rentes en 2020

L'application d'un taux d'intérêt technique de 2,5% aux capitaux de couverture des rentiers et d'une rémunération identique aux avoirs de vieillesse garantit l'égalité de traitement des bénéficiaires de rentes et des assurés actifs en 2019. C'est pourquoi le conseil de fondation a décidé de ne pas augmenter les rentes en 2020 et de ne pas procéder non plus à un versement unique supplémentaire.

d) Valeurs limites en 2020

Les valeurs limites de la CP ne sont pas adaptées au 1^{er} janvier 2020 et se présentent comme suit:

	2019/2020
Salaire annuel minimal	21'150
Déduction de coordination	14'100
Salaire assuré maximal	155'100

7. Exercice des droits d'actionnaire

Pour les actions détenues directement dans plus de trente sociétés anonymes, la CP a exercé ses droits de vote lors des assemblées générales, conformément à l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés cotées en bourse (ORAb). Les décisions de vote détaillées peuvent être consultées sur la page d'accueil Internet de la CP (<https://www.schindler-pk.ch>).

8. Changements au sein du conseil de fondation

Le 30 avril 2019, Heinz Risi, président du conseil de fondation depuis de longues années, a quitté ses fonctions à la suite de son départ à la retraite. Georg Jenni, CFO Schindler Suisse, a été désigné pour lui succéder en tant que représentant des employeurs. Adrian Boutellier, jusqu'ici membre du conseil de fondation, a été élu comme nouveau président (à partir du 01.05.2019).

La gestion d'une caisse de pension devient de plus en plus complexe et requiert des connaissances pointues dans les domaines des placements et des questions actuarielles. En novembre 2019, le conseil de fondation a donc édicté pour la première fois des directives relatives à ses propres formation et formation continue et prévu d'approfondir chaque année un thème spécifique.

Si vous souhaitez obtenir de plus amples informations, n'hésitez pas à vous adresser aux membres du conseil de fondation ou à la gérance.

Avec nos meilleures salutations

Caisse de pension Schindler



Adrian Boutellier
Président du conseil de fondation



Mario Passerini
Gérant

Ebikon, février 2020